

## **CPDP DU 6 JUILLET 2006**

### **André AUBERT au nom de l'opposition municipale de Eragny sur Oise**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Préfet,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Mesdames et messieurs de la Commission et  
représentants de l'aménageur,  
Mesdames, Messieurs,

Alors que les débats publics de la CPDP se terminent, chacun ici Monsieur le Président, sait bien que la ou les options que vous présenterez au Ministre aura un impact lourd et durable sur nos villes et suscitera inévitablement de nouveaux mécontentements et même de grosses colères.

Les Eragniens ont exprimé leur avis au cours d'une consultation démocratique voulue par leur Maire. Elus de l'opposition nous n'étions pas a priori opposés à cette initiative, toutefois j'ai l'immodestie de croire que si nous avions été associés à la définition des questions posées, comme Madame le Maire s'y était engagée devant vous M. le Président, le 24 avril dernier, le résultat n'aurait sans doute pas un parfum de mise en évidence de vérités de La Palisse et d'indécision.

Il était en effet évident, et nous l'avions dit, que les Eragniens répondraient très majoritairement qu'ils ne voulaient pas du prolongement de la francilienne sur le territoire de leur ville et refuseraient donc les propositions de tracés noir, rouge ou vert, même assortis des meilleures garanties de protection.

Si lors de la décision finale cette volonté n'est pas respectée je connais au moins un tenant du massacre de notre ville par le tracé rouge qui a des soucis à se faire en 2007 sur Eragny. Aucun des tracés encore en lice n'obère les capacités de développement de Cergy Pontoise, soutenir le rouge c'est faire preuve d'une coupable indifférence au sort des eragniens et de leur ville.

Indécision parce qu'en effet il ne ressort pas un choix clair de ce qui pourrait être la meilleure option pour Eragny. Il se dégage une très courte majorité relative ( 46.60% contre 45.20%) en faveur du tracé bleu qui apparaît le moins inacceptable. Nous avions dit que le rôle des élus est de s'engager et qu'il convenait de soumettre aussi au vote des Eragniens des propositions alternatives claires ... on ne nous a évidemment pas écouté !

Madame le Maire a enfin fait un choix : elle défend le tracé bleu tel qu'il est proposé par l'aménageur au prétexte que c'est celui choisi par ses administrés, mais je le répète, elle s'est bien gardée de proposer une, ou des alternatives.

Pour notre part, nous ne partageons pas cette option, nous maintenons la proposition que nous avons faite le 24 avril, que nous avons renouvelée vendredi dernier en séance du Conseil municipal en demandant à la majorité municipale de s'y rallier. Notre souci est de respecter l'expression des Eragniens tout en montrant à nos voisins que nous ne sommes pas de purs égoïstes qui leur refilent le bébé sans se soucier du reste. Notre proposition a le mérite de respecter totalement l'expression éragienne tout en épargnant au mieux les villes voisines. Madame le Maire a refusé sèchement, elle a agrémenté son refus de propos peu amènes à l'égard de ses collègues maires des communes concernées. Au final, un bon tiers de sa majorité s'est abstenue, comme nous, de lui accorder le mandatement qu'elle a demandé en vue de soutenir le tracé bleu. C'est donc avec un mandat étriqué (de 18 voix contre 15 ) qu'elle apporte son soutien à un tracé à propos duquel il faut se souvenir des annotations récurrentes des eragniens sur leur bulletin de vote « pas de passage en zone urbanisée » Ces annotations confortent notre conviction.

Le tracé que nous défendons le 24 avril se trouve être aussi celui proposé par M. Faist et dénommé aujourd'hui tracé BLANC. Nous le défendons dans sa partie comprise entre Méry et la Seine, au-delà, conformément à ce que nous avons dit, c'est aux Yvelinois de faire leur choix. Ce tracé reprend l'idée du bleu entre Herblay et la Seine tout en épargnant les zones urbanisées, y compris de Pierrelaye,

**il est donc en totale conformité avec ce que les Eragniens ont dit.**

Pour autant, nous ne sommes pas naïfs et savons bien que cela ne va pas satisfaire totalement loin s'en faut nos amis et voisins. Mais Eragny ne peut pas supporter toutes les nuisances de la circulation routière en accueillant à la fois la RN 184 et la A104. Les Eragniens ont d'ailleurs montré leur large scepticisme quant à la résolution des problèmes liés à la 184 par la construction de la A104 mais ils savent bien que sans francilienne les nuisances actuelles ne peuvent que s'amplifier et cela ils le supportent pas : leur but premier est d'être débarrassés de cette 184 dans sa configuration actuelle. Vient un moment où il faut savoir partager les nuisances hélas inévitables d'un équipement qui finalement sera quand même au service de tous..

La CPDP ne doit pas oublier que l'intégration dans le projet, quelle que soit l'option qui sera retenue, du traitement de la 184 est une ardente nécessité . Cela ne signifie pas que les Eragniens sont disposés à attendre encore une dizaine d'années pour voir arriver des transformations « civilisantes » de cette catastrophique route nationale, bien au contraire !

Pour en terminer, je rappelle que le 24 avril dernier je demandais au Conseil régional, aux Conseils généraux et à tous les acteurs économiques et politiques qui souhaitent ardemment une réalisation rapide de cette voie routière de se tenir aux coté des populations afin

que cet ouvrage se fasse dans des conditions optimales de protection des riverains et de l'environnement. Ils veulent cette autoroute à eux d'apporter la preuve, en pesant de tout leur poids sur l'aménageur, qu'ils ont bien entendu les messages d'inquiétude et d'angoisse que leur ont adressés tous les habitants de la zone d'étude. Cela a un coût financier important certes, mais la qualité de vie des gens et même leur vie tout court, a au moins autant d'importance que l'intérêt politique ou économique.

Je vous remercie.